



Déclaration de la Coordination CGT Lapeyre – 12/01/2021

LE BILAN DE SAINT GOBAIN ET DE BENOIT BAZIN

2002-2008 : VOLEUR

95 % des bénéfices du groupe LAPEYRE échappent à la participation des salariés
SAINT GOBAIN vole 80 M€ aux salariés du groupe LAPEYRE

2009-2015 : INCOMPETENT

En 2009, le grand stratège Benoit BAZIN est appelé au conseil de surveillance du groupe LAPEYRE
Il vise pour 2015 un chiffre d'affaires de 1,6 milliard et un taux de marge d'exploitation de 9%.
En 2015, le chiffre d'affaires ressort à 800 M€ et le taux de marge d'exploitation à -5%.
Grâce aux erreurs de Monsieur BAZIN, le groupe LAPEYRE aura détruit près de 600 M€ de cash entre 2012 et 2020. Quelle destruction de valeur pour l'actionnaire !!! Facteur aggravant, les partenaires sociaux avaient alerté sur les dérives stratégiques via plusieurs rapports d'expertise

Aujourd'hui: LIQUIDATEUR

Benoit BAZIN souhaite alléger la facture de l'actionnaire en choisissant le repreneur qui demande le plus petit chèque. Ce repreneur, c'est MUTARES. Il demande 50 M€ de moins que VERDOSO, 80 M€ de moins que CEVITAL et 90 M€ de moins que le collectif. Or, plus le chèque est petit, moins le repreneur a le temps de redresser le groupe et plus il opte pour la liquidation.
50 M€ c'est donc le prix des 4 000 emplois, vous valez 12 500 €.
Vous ne valez pas grand-chose aux yeux de Monsieur BAZIN.

ET L'ETAT: Il a payé et paiera encore

Sur la période 2010-2018, l'Etat a versé 50 M€ au groupe LAPEYRE
dont 40 M€ de CICE et 10 M€ de chômage partiel sans contrepartie.

A titre d'exemple, sur la période 2011-2014, GIRAUD a perçu 1,5 M€ de chômage partiel sans qu'aucune contrepartie n'ait été demandée alors même qu'au-delà de 36 mois, l'article R. 5122-9 du code du travail prévoit des contreparties obligatoires. Pourquoi Emmanuel Macron alors ministre de l'économie a-t-il laissé faire ? Dans le même temps, l'effectif de GIRAUD diminuait de 20% et GIRAUD distribuait 1,6 M€ de dividendes. Pire, en 2015, SAINT GOBAIN osait mettre en place un Plan social chez GIRAUD. **Et l'Etat continuera à payer, plus de 200 M€ selon nos estimations, car MUTARES ne paie pas les indemnités de départs, il met les entreprises en liquidation et c'est l'Etat qui paie les indemnités, les difficultés de reclassements et les problèmes de revitalisation de territoires.**

Nous demandons d'une part la DEMISSION IMMEDIATE DE BENOIT BAZIN, ce n'est pas aux salariés de payer ses erreurs mais à lui de les assumer en démissionnant et d'autre part la tenue de TABLES RONDES EN PREFECTURE EN URGENCE